



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Arc Eletelcom Sàrl**, Rue de la Gare 18, 1860 Aigle
2. Déclaration de faillite: 10.12.2015
3. Suspension de faillite: 15.01.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 08.02.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: le développement de toutes activités industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières en rapport direct ou indirect avec le secteur des installations électriques, des télécommunications et des systèmes d'ordinateurs (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

02606549

